

RAPPORT D'INTERVENTION DPO_21082025_3

Bureau Du Procureur de Los Angeles

21 août 2025

Rapport officiel du Procureur Général Antoine Prokofief

Le 20 août 2025 à 18h40, une audition a été réalisée dans les locaux de Los Angeles - 411, en présence des officiers James Carter (COP) et Bananous (FBI). Le suspect interrogé est ZION Asap, né le 14/04/2005, âgé de 20 ans, sans domicile fixe, célibataire et sans enfant.

Le motif de l'interrogatoire concernait des soupçons de collaboration avec les preneurs d'otages ayant agi à 18h00 le même jour.

Selon ses déclarations, à 18h00, le suspect se trouvait en ville, près de la station des pompiers, pour une promenade. À 18h10, il affirme avoir aperçu un hélicoptère mobilisé pour l'interpellation des preneurs d'otages. Il précise qu'il n'était accompagné de personne à ce moment.

Concernant son implication, ZION Asap déclare avoir été pris en otage, ses agresseurs lui ayant ordonné de conduire sous menace de mort. À la question de savoir pourquoi personne n'était présent dans le véhicule lors de l'interpellation, il explique que les preneurs d'otages seraient repartis à bord d'un pick-up. Il nie toute connaissance personnelle des auteurs ou de leurs collaborateurs.

Face aux accusations, le suspect reconnaît une participation contrainte, qu'il qualifie de non volontaire. Il affirme n'avoir aucun différend ni mobile lié aux auteurs ou à la victime. Interrogé sur des preuves matérielles susceptibles de confirmer sa version, il déclare ne rien pouvoir apporter.

L'interrogatoire révèle un individu parfois insensé dans ses propos, mais restant calme et à l'aise.

À l'issue de l'audition, il a été décidé de placer ZION Asap en détention provisoire, avec la possibilité d'une liberté sous B.E.. Le rapport a été signé par les officiers présents et par le suspect.